



« Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons... »

CHÂTEAUBRIANT

Journal de l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française
et de leur Amis

Fondateurs : Étienne LEGROS et Mathilde GABRIEL-PÉRI

Siège : 9, rue Amédée Picard 94230 Cachan - Téléphone : 06 10 98 84 15

E-mail : anffmrf@gmail.com

Site internet : www.familles-de-fusilles.com

N° 278 - 3^e trimestre - Septembre 2021

LE RETOUR DU «GLAIVE» ET DU «BOUCLIER»

Chaque année, au moment des cérémonies d'octobre, nous nous interrogeons sur la présentation de la mémoire de la Résistance. Ces dernières années, nous avons pu constater que la construction de la « mémoire européenne » se fourvoie dans la mise en place d'un parallèle entre deux « totalitarismes », le nazisme et le communisme. C'est au nom de cette doctrine qu'ont été réhabilités, notamment dans les pays baltes, des criminels collaborateurs des nazis, que le drapeau rouge a été banni dans des cérémonies à Buchenwald.

L'extrême droite en progrès dans de nombreux pays européens revisite l'histoire. C'est ainsi que l'extrême droite allemande peut affirmer que l'armée allemande s'est bien comportée pendant la guerre. En France, nous ne sommes pas épargnés. La montée d'Eric Zemmour, portée par le groupe de presse de Bolloré (CNews, Europe1, *Le Journal du Dimanche*, *Paris Match*), relayée par de nombreux médias, présentée avec succès comme un challenger de Marine Le Pen, revisite la mémoire de la Résistance. Il n'hésite pas à affirmer entre autres que, par rapport aux nazis, Pétain est le « bouclier » et de Gaulle « le glaive », que Pétain a sauvé les juifs français ; que l'extrême droite était résistante, ralliée très tôt au général De Gaulle.

Concernés par la mémoire de la Résistance, par l'engagement de nos parents, nous savons que ces affirmations sont fausses, mais aussi qu'avec le temps qui passe, qu'elles peuvent être considérées comme justes par un nombre important de nos concitoyens. D'autant plus qu'elles ne sont pas nouvelles. Par exemple, la thèse du glaive et du bouclier inventée et développée par les soutiens de Vichy a servi de fil conducteur à la défense de Pétain à son procès. Pétain « sauveur des juifs français », c'est encore moins crédible si on se réfère à l'action de son gouvernement et ses lois antisémites. Si de nombreux juifs ont échappé aux massacres, c'est grâce à la population et aux institutions qui les ont aidés et cachés. Quand à l'extrême droite à Londres dès le début de la guerre, c'est une réalité mais c'est aussi l'exagération car l'extrême droite était la colonne vertébrale de l'Etat de Vichy.

Face à ce déferlement, nous devons nous ressaisir en fortifiant nos associations et en participant activement au passage de mémoire sous toutes ses formes. Dans ce numéro de *Châteaubriant*, nous mettons en avant le maintien du musée de la Résistance et de la Déportation de Romans-sur-Isère dans la Drôme et le partenariat avec les classes agréées par le ministère des Anciens Combattants (voir page pratique).

Jean DARRACQ, président de l'ANFFMRF-A

SOMMAIRE

Éditorial, p. 1

Vie de l'association, p. 2

- Nouvelles brèves

Cérémonies de décembre 2021, p.4

- Caen

- Paris

Commémorations, p.5

- Ivry, Souge

Histoire, p.7

- Une famille ouvrière dans la résistance française

- Les 250 otages des fusillades de masse de 1941

Vie pratique, p.12

- La classe Défense-Sécurité

ANFFMRF-A

9 rue Amédée Picard
94230 CACHAN

Téléphone 06 10 98 84 15
RER B Arcueil-Cachan
puis bus 187

SITE INTERNET

www.familles-de-fusilles.com

FACEBOOK

@FusillesResistance

INSTAGRAM

anffmrf

N'hésitez pas à nous faire
parvenir votre adresse mail à
anffmrf@gmail.com

NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour ce retard de notre journal qui normalement aurait dû paraître courant octobre 2021.

NOS PEINES

- **Louis Guillermet, fils de Gabriel Guillermet**, maquisard fusillé le 20 juin 1944 à Challes-les-Eaux, près de Chambéry.

Louis, étudiant en histoire à Lyon est signataire de l'appel des fils de fusillés refusant de faire leur service militaire sous les ordres du général Speidel, commandant des armées de l'Otan. Il est arrêté une première fois début août 1957 et une seconde fois le 18 septembre. Il est emprisonné à Metz et jugé. Il est ensuite transféré et emprisonné au Maroc dans une base de l'armée de l'Air. Libéré après la lettre de Chaban-Delmas, ministre de la guerre, reconnaissant les motifs de son refus, il termine son service militaire en Afrique.

Renseignements complémentaires : *Crime de fidélité ou Speidel l'affront fait à la France 1957-1958* de Jean Claude Faipeur, Le Terrier 24120 Causse de Clérans

- **René Fassy, cousin de Gabriel Tardy**. Gabriel Tardy (1788)* s'est engagé en 1940. Il rentre dans le réseau Uranus le 1^{er} janvier 1941 dont il devient le chef. Il effectue de nombreuses missions de renseignements et de recrutement dans la zone occupée. Il est arrêté sur dénonciation le 10 mai 1943 à Saint-Etienne. Jugé le 6 août par le tribunal du Gros Paris rue Boissy Langlas, il est condamné à mort pour « espionnage » et fusillé le 18 août 1943. Il est médaillé de la Résistance.

*page du dictionnaire des fusillés Maitron.
<https://fusilles-40-44.maitron.fr>

CALENDRIER

Vendredi 3 décembre : 11h, inauguration d'une plaque commémorative place Jules Guesde par la mairie de Boulogne-Billancourt et l'Association des Anciens Travailleurs de Renault de l'Île Seguin (ATRIS). Cette plaque est dédiée aux fusillés, déportés, massacrés des travailleurs de l'usine de l'Île Seguin.

Du mardi 9 décembre au 12 décembre : 80^e anniversaire des fusillades d'otages du 15 décembre 1941

Lundi 13 décembre : 14h, cimetière de Cachan, fleurissement de la tombe souvenir de Georges Vigor

Mercredi 15 décembre : 15h, mairie du 11^e arrondissement, hommage dédié aux 8 otages juifs du 11^e fusillés le 15 décembre 1941

Les autres dates de notre calendrier seront publiées dans notre numéro de décembre.

Parmi eux, Yves Kermen et notre ancien président, Pierre Rebière, forgeron, licencié en 1934.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le compte-rendu détaillé de l'AG sera publié dans le prochain numéro de *Châteaubriant* ainsi que les comptes rendus des cérémonies commémoratives du 80^e anniversaire des fusillades d'otages de 1941.

CHANGEMENT D'ADRESSE

À compter du 1^{er} décembre 2021, la nouvelle adresse du président de l'ANFFMRFA est 11 rue Marx Dormoy 94230 CACHAN

UN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE UTILE

L'Onac-Vg « à votre écoute » 0801 07 901. Ce numéro d'appel gratuit ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h est à la disposition de tous pour avoir des informations sur l'Onac. Il est complémentaire du mailage territorial.

DANS NOTRE COURRIER

Médaillés militaires : les ordres des médailles militaires refont leurs bases de données sur les descendants des médaillés. Si vous êtes dans ce cas, vous faire connaître à l'association

Musée de la reddition de Reims : dans le cadre de sa rénovation, le Musée de la reddition de Reims cherche des témoignages d'habitants de la région sur la Deuxième Guerre mondiale. Les envoyer à Mme Marie Pascal, Musée de la reddition CS 80038 51722 Reims Cedex. Tel : 03 26 35 36 52 ou 06 44 07 22 08.

«LE RÉVEIL DU COMBATTANT»

Dans son numéro 876 d'Octobre 2021, le réveil des Combattants journal de l'Association républicaine des Combattants pour l'amitié, la solidarité, la mémoire, l'antifascisme et la paix (ARAC) publie un dossier sur les fusillés et massacrés de 1939 à 1945. Nos articles sur les fusillés et massacrés et nos repères parus dans *châteaubriant* (n° 276) sont repris dans ce dossier.

MUSÉE DE LA RÉSISTANCE DE ROMANS-SUR-ISÈRE

La municipalité (Les Républicains) vient de fermer le Musée de la Résistance de Romans-sur-Isère (26) pour le transférer dans les archives municipales. Elle considère que ce musée est obsolète pour répondre aux besoins des enseignants et des élèves. Selon un communiqué de presse du 15 juillet 2021 « la Seconde Guerre mondiale

est terminée depuis plus de 75 ans. Les acteurs de ce douloureux conflit ont aujourd'hui disparus ou sont très âgés. De fait, la connaissance de ces temps tragiques est maintenant portée par l'école ». Notre association « passeur de mémoire » de la Résistance et de ses acteurs et de ses idéaux ne peut que souligner l'importance des musées de la Résistance dans ce passage de mémoire et la nécessité d'intervenir auprès de la municipalité de Romans-sur-Isère pour qu'elle revienne sur sa décision. D'autant plus (voir notre éditorial) que renaissent, avec la montée popularisée de l'extrême droite, la réécriture du régime de Vichy accompagnée par l'exclusion, le rejet des immigrés, les germes du fascisme...

Vous pouvez signer et faire signer la pétition :

«Les soussignés demandent à la municipalité de Romans sur isère de maintenir dans l'espace Visitation et de développer le Musée de la Résistance»

À retourner à :

Comité de défense et Développement
du musée de la Résistance de la résistance de la Drôme
et de la Déportation de Romans-sur-Isère
5 impasse André Chénier
26100 ROMANS-SUR-ISERE.
Renseignements complémentaires :
Jacqueline Bouvet-Néplaz 06 15 95 84 80



ISSN 0365 - 8584

« Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons... »

CHÂTEAUBRIANT

Journal de l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française et de leur Armée

Fondateurs : Étienne LEGROS et Mathilde GABRIEL-PÉRI

Siège : 9, rue Amédée Picard 94230 Cachan - Téléphone : 06 10 98 84 15
E-mail : anffmrfa@gmail.com
Site Internet : www.familles-de-fusilles.com

N° 277 - 2^e trimestre - Juin 2021

LES OUBLIÉ(E)S DE BARBAROSSA

En prélude à l'opération Barbarossa, l'agression contre l'URSS, Hitler réunit le 24 mars les officiers généraux où il définit les objectifs de la guerre. C'est une guerre « coloniale » destinée à établir le Reich dans un « espace vital » à sa mesure. C'est une guerre à mort contre le « judéo-bochévisme ». C'est aussi une guerre où l'armée doit se nourrir sur le pays conquis pour éviter les restrictions en Allemagne. En conséquence, ce sont les civils, les prisonniers les victimes désignées et plus particulièrement « l'intelligentsia communiste » qui doit être exterminée, notamment les commissaires politiques militaires à fusiller dès leur capture. Pour atteindre ces objectifs, les tribunaux militaires sont mis en sommeil, les soldats déchargés de toute responsabilité, la famine planifiée, les Einsatzgruppen unifiés de polices chargées de la sécurité à l'arrière des troupes renforcées.

De 1941 au printemps 1942, quatre millions de soviétiques civils et prisonniers sont morts, environ la moitié des pertes en vies humaines civiles de l'URSS de toute la guerre.

800 000 morts au siège de Leningrad. Hitler n'a jamais voulu s'emparer de Leningrad. Son objectif est de faire mourir ses habitants de faim et ensuite de raser la ville. Le blocus dure du 9 septembre 1941 à avril 1942. Les efforts soviétiques pour desserrer l'étau, évacuation ciblée liée à la guerre et à l'humanitaire de plus de 500 000 habitants et les parachutages de vivres sont insuffisants pour éviter la famine car il reste entre 3 millions et 3,5 millions d'habitants.

Près de 2 millions de prisonniers de mai à décembre. Ils sont décimés par la famine organisée pour leur détention et le typhus. En 1942, ils ne sont plus que quelques milliers valides pouvant travailler en Allemagne. Soumis aux plus dures conditions de travail, ils subissent les essais de gazages d'Auschwitz, les expérimentations médicales, les massacres collectifs comme au camp de Birkenau. Quelques uns sont venus travailler en France et ont, après leur évasion, participé à la Résistance.

600 000 victimes des Einsatzgruppen de mai à décembre 1941 sur un total de 1,25 million jusqu'en 1945. Ces victimes sont pour plus de 90% des populations juives de la shoah « par balles » et gazage dans des camions. Les autres victimes sont les tziganes, les malades mentaux, les communistes et les civils.

1 000 000 ; estimation des victimes civiles à ajouter - Ce sont les civils morts de famine, les exactions et fusillades de la Wehrmacht.

Pour ce 80^e anniversaire de l'opération Barbarossa, il ne faut pas les oublier.

Jean DARRACQ, président de l'ANFFMRFA

SOMMAIRE

Éditorial, p. 1

Vie de l'association
- Nouvelles et Courrier des lecteurs, p. 2

Commémorations p.4
- Mont-Valérien, Paris, Calais, Vallon des Marseillais, Valréas, Oradour-sur-Glane

Histoire
- p.6 : Robert Lynen
- p.7 : Le groupe Gallais de Fougères

Lecture
- p.8 : Barbarossa 1941. L'horreur absolue.

Assemblée générale 2021
- p.9 : Observations sur les compte-rendus

ANFFMRFA
9 rue Amédée Picard
94230 CACHAN
Téléphone 06 10 98 84 15
RER B Arceaux-Cachan
puls bus 187

SITE INTERNET
www.familles-de-fusilles.com

FACEBOOK
@fusillesResistance

INSTAGRAM
anffmrfa

N'hésitez pas à nous faire parvenir votre adresse mail à anffmrfa@gmail.com

CPPAP : 0709 A 07017 - Directrice de la publication : Denise BAILLY-MICHÈLS - Imprimerie LNI - 82036 Genevilliers cedex

SOMMAIRE DU CHÂTEAUBRIANT N°277

Votre attention : pour lire Châteaubriant numérisé, aller sur notre site internet : familles-de-fusilles.com

Éditorial :

- Les oublié(e)s de Barbarossa p.1

Nouvelles de l'association p.2

Commémorations :

- Mont Valérien, Journée Nationale de la Résistance, déportation Calais p.3,

- Hommage de la jeunesse à la Résistance le 4 juin 2021 au «vallon des marseillais» à Signe p.4

- Cérémonies du 12 juin 2021 à Valréas p.5

- Oradour-sur-Glane, 77^e anniversaire, toujours une forte émotion, p.6

Histoire :

- Portrait de Résistant Robert Lynen p.7

- Les Résistants guillotins du groupe René Gallais p.8

Vient de paraître

- *Barbarossa 1941 la guerre absolue* p.9

Divers

- Questionnaire AG du 8 octobre 2021 p.10

Associations de familles de fusillés nationale (ANFFRMFA),
de Caen, de Chateaubriant (Amicale), du Mont Valérien (ANFMVIDF),
de la Résistance juive (UJRE, MRJ-MOI)

CÉRÉMONIES DE CAEN

Jeudi 9 décembre 2021, de 14h à 17h

COLLOQUE AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU CALVADOS

6 rue Lion-sur-mer Caen , Entrée libre et gratuite contact 02 31 57 18 40

Répressions de début (1941) et de fin de guerre (1944)

- Dictionnaire des victimes du nazisme en Normandie

(laboratoire histermé université de Caen)

- La répression en 1941

(Thomas Pouty directeur de l'Onac-vg 14)

- Etat des lieux après le débarquement

(Claude Pennetier chercheur au Cnrs,

directeur du dictionnaire des fusillés Maïtron)

La répression allemande après le débarquement

- En Normandie

(Jean Quellien, professeur émérite, ancien directeur de l'UFR

d'Histoire de l'université de Caen)

- En Bretagne ; exemple du Morbihan

(Jocelyne et Jean-Pierre Husson, professeur-e-s agrégé-e-s d'Histoire,

auteur-e-s du Maïtron)

Vendredi 10 décembre 2021 à Mondeville

14h - Débat autour du thème de l'engagement, au Lycée Jules Verne
(réservé aux lycéens et collégiens)

18h - Cérémonie au monument aux morts de Mondeville

Samedi 11 décembre 2021 à Caen

10h - Cérémonie à la plaque des fusillés, avenue Guynemer

15h - Recueillement des familles et amis au Centre Pénitentiaire Beaulieu

Dimanche 12 décembre 2021 à l'abbaye d'Ardenne

(Familles et amis)

Fleurissement des tombes des prisonniers canadiens massacrés d'Ardenne,

CÉRÉMONIES À PARIS ET RÉGION

Lundi 13 décembre 2021

14h - avec l'Anffrmfa au cimetière de Cachan,

hommage à Georges Vigor, fusillé à Chateaubriant La Blisière

Mercredi 15 décembre 2021

15h - à la mairie du 11^e arrondissement, place Léon Blum,

Cérémonie au Monument aux morts, d'hommage aux 8 otages communistes juifs

En décembre 2021

Fleurissement des tombes des 95 otages par le Souvenir Français

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES : JEAN DARRACQ - 06 10 98 84 15

IVRY, CARRÉ DES FUSILLÉS AD MEMORIAM, 9 OCTOBRE 2021

C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons pu participer ce 9 octobre à la cérémonie commémorant les Fusillés du Mont-Valérien et d'autres sites en Ile-de-France. Cette cérémonie se tenait comme chaque année au Carré des Fusillés du cimetière parisien d'Ivry.

Après deux ans d'absence de nos élèves, du fait des restrictions sanitaires, c'est une belle délégation d'une quarantaine de participants du collège Jeanne d'Arc du Kremlin-Bicêtre, composée de collégiens, d'anciens élèves, de parents et cadres qui a de nouveau répondu présent à l'invitation de Monsieur Jean Darracq, président de l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française.

Grace aux organisateurs de cette cérémonie, nos élèves ont pu vivre aux côtés des derniers témoins vivants et des familles des Fusillés et déportés ce temps fort mémoriel, mais aussi en être pleinement acteurs comme porte-drapeaux, porteurs de gerbes, lecteurs des dernières lettres de fusillés du Mont Valérien, ou tout simplement en étant présents et recueillis.

Cette belle aventure se poursuivra cette année avec l'inauguration prochaine du monument et du parcours pédagogique à la mémoire des Fusillés sur le site, mais aussi par le témoignage que viendra transmettre à nos

élèves de 3^{ème} Monsieur Jean Villeret, ancien déporté bientôt centenaire. Un grand merci de la présence à la tête de notre délégation de notre chef d'établissement, Madame Caroline El Janati, des parents et encadrants et merci à nos élèves pour leur sérieux et leur implication sans faille dans la cérémonie.

Merci également aux élus, à la conservatrice du cimetière et à toutes les associations et institutions présentes à nos côtés pour leur bienveillance et leurs encouragements.

Je terminerai enfin en remerciant Monsieur Darracq pour m'avoir fait l'honneur de me confier la mission de protocole pour cette cérémonie, le titulaire Monsieur Robert Créange étant convalescent.

Ce fût pour moi une première.

Nous formons tous et toutes le souhait que la Flamme de la Résistance continue à briller dans le coeur et l'esprit de nos jeunes en devenant ainsi des ambassadeurs de la Mémoire pour leur temps et pour les générations futures.

Pascal JOBART - LCL(RC) – RLJC

Relais Défense en établissement au collège Jeanne d'Arc du Kremlin-Bicêtre

Pilote de la Classe Défense Sécurité Globale du Collège



DIMANCHE 24 OCTOBRE 2021 77^E CÉRÉMONIE À SOUGE (GIRONDE)



Un temps exceptionnel pour la saison, beaucoup de familles de fusillés, de nouvelles familles, de jeunes gens, des personnalités, dont Madame Fabienne Buccio, Préfète de la Région Nouvelle Aquitaine, assistaient à notre cérémonie.

L'interprétation musicale est assurée par Adrien accompagné par 4 jeunes musiciens, pendant que la nombreuse assistance chemine le long des stèles et prend place à la deuxième enceinte sur des chaises prévues à cet effet.

Une vingtaine de porte-drapeaux s'installe au fond près des bûchers, le piquet d'honneur est assuré par des jeunes militaires.

On note la présence de la Jeunesse Communiste, de la Chorale de l'Armée...

TOUT a contribué, ce dimanche 24 octobre 2021 à faire de la 77^e commémoration à Souge, en hommage aux 256 fusillés sur ce camp militaire, une très belle cérémonie.

Sous une tente au début du cheminement, notre exposition est installée et appréciée par de nombreuses familles. Devant ce stand, deux membres de notre association proposent des livres, le journal annuel...

En avançant entre les stèles, des photographies accrochées sur un fil entre les panneaux reprennent la biographie des 53 premiers fusillés. Pour cinq couples, sont fixées côte à côte les photos de leurs épouses, compagnes ou sœurs, mortes en déportation.

Jacques Padie annonce le début de la cérémonie et la montée des couleurs. Les allocutions sont prononcées par Dominique Mazon (secrétaire de notre association) et nièce de Roger Allo, un des fusillés du 24 octobre 1941 ; discours relatant cette triste période tout en pensant à la situation actuelle. «Familles, amis, héritiers de ceux qui sont morts ici, notre devoir est de ne jamais s'abstenir de raconter, d'agir, de participer pour que ne renaissent pas les exclusions pour la Liberté ».

Madame Fabienne Buccio, Préfète de la Nouvelle Aquitaine a rendu hommage à tous les Fusillés de Souge de 1941 à 1944.

Trois membres de la Chorale de l'Ormée ont fait l'appel des 256 fusillés, cités un par un, date d'exécution, nom, prénom, âge, suivis de la mention Mort pour la France.

Un nombre important de gerbes a été déposé au pied du mât par les représentants des diverses associations, les élus...

- Ghislaine et Gérard pour l'ANFFMRFA-Lucienne et Joel pour l'Amicale de Chateaubriant ; Philippe était parmi les porte-drapeaux

- Jean- Pierre pour le Mont Valérien

Merci à eux, venant de Paris et de Nantes de participer à cette cérémonie.

Après la Marseillaise et les remerciements, Jean Dartigues a récité la Rose et le Réséda, poème de Louis Aragon, suivi du Chant des Partisans et de la chanson populaire Au devant de la vie, par la chorale

Jacques Padie invite alors l'assistance à se rendre à la première enceinte où un hommage est rendu aux 50 premiers fusillés à Souge Il y a 80 ans.

Jean Lavie, Président de l'Association du Souvenir des Fusillés de Souge, a relaté brièvement ce qui s'était passé sur ce lieu.

Des gerbes ont été déposées à la stèle où plusieurs porte-drapeaux étaient présents.

Après la Marseillaise, Jean-Jacques Crespo, responsable de la chorale, a interprété *L'Affiche Rouge* accompagné par un guitariste.

Cette année, pour célébrer les premières fusillades de 1941, il y avait beaucoup plus de monde que les autres années, mais toujours très recueilli.

M. V, C. A.

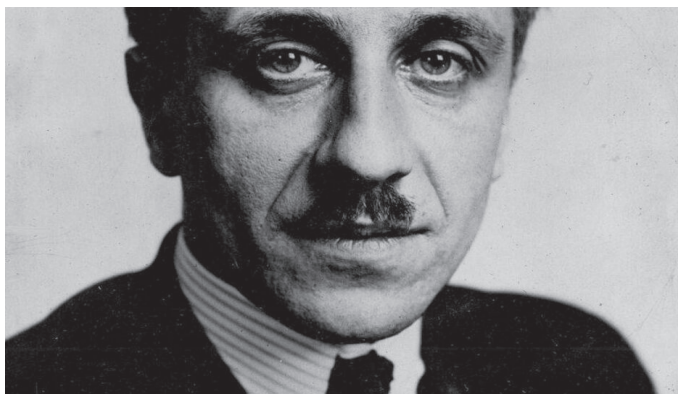
Pour les lecteurs de Chateaubriant, nous rappelons le site sur lequel vous pouvez trouver toutes les informations sur Souge./ www.fusilles-souge.asso.fr



UNE FAMILLE OUVRIÈRE DANS LA RÉSISTANCE FRANÇAISE

En 1940, les communes de Clichy, Courbevoie et Argenteuil où vivent les protagonistes de notre histoire se trouvent dans les anciens départements de la Seine et de la Seine-et-Oise.

À partir de 1964, Courbevoie et Clichy sont dans les Hauts-de-Seine. Argenteuil est la sous-préfecture du Val-d'Oise. Gabriel Péri, journaliste à *L'Humanité*, en charge de la politique internationale et membre du Comité central, en est le député



Gabriel Péri

de 1932 à 1940.

Cette famille de Clichy-Courbevoie et le député d'Argenteuil sont contemporains et acteurs d'importants moments historiques :

- La naissance du Parti Communiste en décembre 1920
- Le Front Populaire et sa victoire du dimanche 3 mai 1936
- Le Pacte germano-soviétique et sa signature le mercredi 23 août 1939
- L'interdiction de leur parti en 1939, puis, par la suite la défaite et la trahison.
- La République à terre.
- La Résistance. Et quelle Résistance !

Nous avons gardé le souvenir de cette belle famille. « Guérin-Jean » unie par les liens des mariages, la fidélité à la classe ouvrière et à la Patrie profanée. Une famille ouvrière, engagée, solidaire et combative.

La mère, née Marthe Guérin le lundi 8 août 1910. Sa onzième année commence avec le Congrès de Tours en décembre 1920. Un Congrès qui va accompagner Marthe toute sa vie.

La famille de Marthe compte onze enfants : le père, ouvrier agricole et la mère, femme de ménage chez les voisins les plus fortunés, ont bien du mal à joindre les deux bouts en fin de mois.

Toute jeune, Marthe aide sa mère pour surveiller ses frères et soeurs au détriment de sa scolarité. Bientôt placée comme bonne dans une famille bourgeoise où une tante, soeur de sa mère, est cuisinière. Marthe est âgée de vingt ans quand elle fait connaissance de Roger, au bal du Trianon (Métro Anvers). Roger Jean est né le mercredi 15 avril 1908. En 1933, il est ajusteur à la STCRP (Société des Transports en Commun de la Région Parisienne qui deviendra la RATP à la Libération). Ils se marient et Marthe Jean s'en va travailler à Courbevoie, à l'usine de métallurgie Martini.

ENGAGÉS AVANT LA GUERRE

Tous deux s'engagent au syndicat CGTU pour la justice, la

dignité, le progrès social, l'unité et la paix, face à la montée des fascismes et du nazisme aux frontières de la France. Roger rejoint le Parti Communiste en 1934. Leur fils, Philippe, naît le dimanche 20 mai 1934. En 1936, tous deux, Marthe et Roger, prennent part aux grandes grèves. Dans la nuit du 7 au 8 juin 1936, sous la présidence du Conseil de Léon Blum, de la Confédération Générale de la Production Française (CGPF), la CGT réunifiée et l'État, sont signés les accords dits de Matignon qui portent la victoire de multiples revendications :

- Les quarante heures de travail hebdomadaire
- Les libertés syndicales
- Les élections de délégués du personnel
- Les augmentations de salaires
- Les congés payés, les principales réformes exigées par la classe ouvrière.

Si la famille Jean va au-devant de la vie, de la vie qui est plus belle, l'embellie sera courte, et la suite cruelle. Novembre 1938, fin des quarante heures et de la semaine de travail de cinq jours.

Marthe et Roger vont découvrir les vacances, le camping pour la première fois de leur vie, et dans le pays, une chanson accompagne les congés payés :

*«Ma Blonde, entends-tu dans la ville
Siffler les fabriques et les trains ?
Allons au-devant de la vie
Allons au-devant du matin
Debout ma Blonde
Debout Amie,
Il va vers le soleil levant
Notre pays.»*

Après l'annexion de l'Autriche, l'Allemagne va démanteler la Tchécoslovaquie, ensuite elle avance ses revendications sur Dantzig. C'est la guerre qui se profile. La mobilisation générale est affichée le samedi 2 septembre 1939. Le mardi 26 septembre 1939, le Parti Communiste est dissous pour son soutien au pacte germano-soviétique. Malgré le vote des crédits de guerre par les députés communiste, ses militants sont pourchassés, internés, ses journaux interdits. Ses parlementaires, pour certains, rentrent en clandestinité, comme les militants les plus connus. La police est prête depuis longtemps et les fichiers (listes de militants) créés pour cela lement. La répression sera cruelle. Sans la police française et ses fichiers, la répression allemande contre la Résistance n'aurait pas eu la même efficacité.

Au 1^{er} mars 1940, 10 550 perquisitions, 3 400 arrestations, 489 internés administratifs, 100 condamnés par les tribunaux dont 14 condamnations à mort en avril et mai, 160 internés de plus.

UNE FAMILLE DANS LA CLANDESTINITÉ ET LA RÉSISTANCE

Les Allemands sont à Paris depuis le vendredi 14 juin 1940, la police française est à la botte des Allemandes et de leurs exigences, disposition du gouvernement de Vichy, et les militants communistes subissent l'intensification de la répression.

Cette résistance commence au coeur de Clichy-la-Garenne,

au 79 rue du Bois (aujourd'hui rue Henri-Barbusse). Avant guerre, la rue se nommait Henri-Barbusse, le gouvernement de Vichy l'a changée en rue du Bois, elle retrouva son nom d'origine à la Libération. C'est là que vit Marthe, alors âgée de trente ans. Roger, son mari, sous les drapeaux, ne sera démobilisé que fin décembre 1940, son fils de six ans, Philippe, est en préventorium, Marthe travaille durement... Clichy-Courbevoie à vélo, aller-retour. Elle va assurer l'hébergement d'un homme recherché par toutes les polices. Gabriel Péri, le député d'Argenteuil, le journaliste de la politique internationale du journal *L'Humanité*, clandestin depuis août 1939, va passer trois mois « à l'abri ». C'est le vendredi 19 juillet 1940, Roger Guérin, frère de Marthe, et son épouse Rose, tous deux déjà clandestins, installent chez Marthe une ronéo et une machine à écrire, lui expliquant : « Comme tu es toute la journée à l'usine, Rose sera au calme pour taper les stencils ! ». Un soir, Marthe, de retour du travail, croise son frère dans l'escalier, accompagné de Fosco Foccardi et Jean Baillet qui emportent les machines. Fosco Foccardi, du groupe FTPF Valmy qui, plus tard, fera sauter les pylônes du poste émetteur radio de l'armée allemande à Sainte-Assise (le livre de Jean Laffitte, éditions La Farandole : *Nous retournerons cueillir les jonquilles*. Rose Guérin était agent de liaison de ce groupe). Mais ce soir du vendredi 19 juillet 1940, Roger Guérin dit à sa soeur : « Maintenant, Marthe, tu ne bouges pas de chez toi parce qu'on va t'amener un nourrisson. » Deux heures plus tard, un couple se présente à la porte avec ce simple échange verbal : « J'ai reconnu l'homme tout de suite et une fois la femme partie, je lui demande « Qu'est-ce que je pourrais vous offrir ? ». La réponse a été « J'aimerais bien me laver les mains et boire un verre d'eau ». Dans la cuisine, Marthe ne peut retenir sa surprise en le regardant de nouveau, avant de s'exclamer : « Gabriel Péri ! ». « Oh, il ne faut pas dire cela, c'est dangereux » répond-il avant de souhaiter connaître ce qu'on lui a dit sur son arrivée. Marthe répond : « Rien ! Simplement qu'ils allaient me confier un nourrisson ». Gabriel Péri va rire de cette définition, puis Marthe lui sert à dîner. Il mange rapidement, épuisé et demande à pouvoir dormir. Marthe a exigé qu'il utilise la seule chambre du petit logement, elle dormira dans le petit lit pliant de Philippe, déployé chaque soir et plié dès le matin dans le « séjour ». Péri a dû accepter car Marthe est restée inflexible.

Marthe va faire la cuisine, la lessive, les courses avec les files d'attente et les tickets d'alimentation que les clandestins ne peuvent se procurer. Ce jour-là, commenceront trois mois de vie clandestine d'une ouvrière et d'un journaliste recherché par toutes les polices. Marthe rentre de plain-pied dans la Résistance et ses terribles dangers.

Dans le Clichy de juillet 1940, le Clichy où le Front Populaire a élu un maire communiste et connu le succès et affrontements mortels le mardi 16 mars 1937, la police tire sur les ouvriers qui protestent contre le rassemblement des fascistes au cinéma l'Olympia, rue de l'Union, derrière l'Hôtel de Ville. Lorsque l'on est connu autant que Gabriel Péri dans la région parisienne occupée par une armée étrangère, une France coupée en deux, livrée aux nazis d'un côté et au régime de Vichy de l'autre. L'horreur est égale sur l'ensemble du pays. Marthe fait également l'agent de liaison, emportant les manuscrits de Péri. Ces manuscrits sont des textes pour *L'Humanité* où des tracts qui appellent à la lutte contre l'occupant. Premier maillon d'une chaîne qui passait de mains en mains jusqu'à l'imprimerie clandestine, souvent une ronéo. Tous les matins, Marthe partait encore plus tôt le matin afin d'être à l'heure à l'usine et ses dix à onze heures de machine. Elle assure la liaison entre Gabriel Péri et la Résistance, entre le journaliste communiste et *L'Humanité* clandestine, entre Juliette Fajon et Gabriel Péri. Étienne Fajon, député communiste de la Seine est interné au bagnon de Maison Carrée d'Alger. Fin octobre 1940, la sécurité de Péri exige le changement de planque. Il part pour une destination inconnue. Gabriel s'installe dans un premier temps boulevard Mac-Donald dans un logement qui avait appartenu à Henri Barbusse, décédé depuis 1935.

Janvier 1941, à la demande du Parti il va emménager 5 place de la Porte de Champerret à Paris. Il va y rédiger : « Non, le nazisme n'est pas le socialisme ». L'appartement appartient à André Chaintron, militant communiste connu des services de police. Le soir du dimanche 18 mai 1941, les différentes filatures de la police aboutissent à son arrestation. Le lundi 15 décembre 1941, il sera fusillé par les Allemands au Mont-Valérien.

Maurice Guérin, frère de Marthe, né le mardi 29 septembre 1914, sera arrêté le mercredi 1^{er} octobre 1941 pour propagande communiste par la gendarmerie française et incarcéré à



Le 79 rue Barbusse à Clichy où Gabriel Péri passera trois mois caché. Crédits photos : Orianne Vatin; Dominique Jean

Fresnes. Il est condamné par un tribunal militaire allemand à trois ans de travaux forcés le jeudi 30 octobre 1941. Marthe lui porte des colis. Il sera exécuté comme otage le mardi 31 mars 1942 au Mont-Valérien. Son nom est gravé sur le monument du souvenir, oeuvre du plasticien Pascal Convert.

Franz Stock, prêtre catholique et aumônier dans les prisons parisiennes, l'évoque dans son journal de guerre (l'esplanade du Mont-Valérien face au mémorial de la France combattante à Suresnes porte son nom). Comme adresse, il indique celle de la famille Roger Jean. Maurice est « mort pour la France », mention portée à l'état-civil. Roger Guérin, frère de Marthe, né le mardi 20 février 1912, est résistant des premières heures de l'occupation. Ouvrier, déporté à Oranienbourg puis Sachsenhausen, il sera conseiller municipal et conseiller général de Courbevoie en 1945. La tante, Rose Guérin, née le jeudi 4 février 1915, épouse de Roger, belle-soeur de Marthe et Roger, est sténodactylo. Elle a été déportée à Ravensbrück puis à Mauthausen.



Elle sera députée de Clichy de 1945 à 1958, parmi les premières femmes députées en France. Elle était amie de combat de Geneviève de Gaulle-Anthonioz. Roger Jean, le mari de Marthe, est arrêté le samedi 4 juillet 1942, interné dans les prisons de la Santé, Poissy, Melun, Châlons puis déporté à Buchenwald en 1944. Leur fille, Dominique - notre trésorière-adjointe - naît

le jeudi 28 mai 1942, sept semaines avant l'arrestation de son père Roger. Après le changement de domicile de Gabriel Péri, la Résistance avait procuré à Marthe et à ses deux enfants, une maison à Saint-Prix (vallée de Montmorency). Une adresse non connue de la police et où Roger pouvait les rejoindre le dimanche.

Jusqu'au jour fatidique du samedi 4 juillet 1942 où Roger est arrêté par la police. Le dimanche 5 juillet 1942 à Saint-Prix, la famille reste sans nouvelle. Philippe se souvient qu'il attendait sur la route de voir arriver son père. Pour Marthe, pas de doute sur le motif de cette absence. Alors, à l'inquiétude, Marthe répond par la décision du retour à Clichy où la police avait établi une planque. L'arrestation de Roger laissait espérer une visite d'un résistant. Quand Marthe pousse la porte, elle voit deux policiers à table : «Mais, ils bouffent nos haricots, les salauds ! » s'exclame-t-elle. Si les policiers ne procèdent pas à l'arrestation de Marthe, c'est probablement que la surveillance d'une femme seule avec deux enfants et son arrestation n'étaient pas utiles.

En octobre 1942, Rose Guérin, Roger Guérin, Roger Jean, belle-soeur, mari et frère de Marthe, sont tous trois incarcérés à la prison de la Santé, et Marthe doit trouver de quoi confectionner des colis pour chacun d'eux avec son salaire d'ouvrière. Trois années de tourments, pas de nouvelles, Marthe est seule avec deux enfants... Son frère, Robert Guérin, prisonnier de guerre, qui s'est évadé, revient si affaibli qu'il décèdera très vite à son retour de captivité.

En avril et mai 1945, reviennent les trois déportés : Rose et les

deux Roger, comme une récompense de ses espoirs et de son courage. Une famille communiste, fidèle à ses engagements, de toutes les luttes. Si les tourments sont moins importants, la vie reste difficile.

FIDÈLES À LEURS ENGAGEMENTS APRÈS LA GUERRE

La France est à reconstruire, la relever de ses ruines, le ravitaillement est difficile, il faut gagner l'application du programme du Conseil National de la Résistance.

Marthe reprend le travail et sera déléguée du personnel, victime de la répression patronale, mais elle ne cède rien pour faire appliquer les lois en faveur des salariés.

Après avoir connu deux guerres mondiales, elle va connaître la guerre d'Algérie, avec le départ de Philippe, soldat du contingent. Elle va s'engager contre la guerre où les jeunes Français risquent la mort, et dénonce les atrocités commises contre le peuple algérien. Le retour de Philippe fut une grande joie pour Marthe qui continuera son action pour la Paix. Nous n'oublierons pas de nous souvenir, antérieurement à la guerre d'Algérie, de son engagement contre la guerre du Vietnam et de son séjour en prison pour avoir distribué des tracts à l'entrée de l'usine contre la venue du général américain Matthew Bunker Ridgway, utilisateur d'armes nouvelles en Corée. Dénoncée par son employeur, la police l'avait arrêtée et un magistrat l'a fait incarcérer à la prison de la Petite Roquette à Paris. Ils continuent aussi chaque semaine à diffuser *L'Humanité*.

Jean-Pierre RAYNAUD



Portrait de Marthe Jean, peint par sa fille. Crédits photos : Orianne Vatin; Dominique Jean

LES 250 OTAGES DES FUSILLADES DE MASSE DE 1941

En ce quatre vingtième anniversaire des répressions de 1941, on peut qualifier cette année comme « l'année des otages ». C'est plus du quart des otages de 1940 à 1944 qui ont été fusillés d'août à décembre. À ceux-là, il faut naturellement rajouter les fusillés exécutés condamnés par les tribunaux, moins de 200. C'est aussi l'occasion de se souvenir qu'au plan national, trois exécutions de soldats allemands et une série d'actions ont été suivies de fusillades d'otages. Chacune de ces fusillades a son histoire.

LES FUSILLADES

L'exécution de l'aspirant de marine Moser par Gilbert Brunstein et Pierre Georges, le futur colonel Fabien, au métro Barbès, le 21 août, est suivie à la demande des Allemands du guillotinage de six otages condamnés à mort par la Section spéciale de la Seine et le Tribunal d'État. Deux juridictions «spéciales» créées par le régime de Vichy. La Section spéciale en «gestation» dès juillet a pour objectif de juger les «menées communistes ou anarchistes» avec une procédure accélérée pouvant conduire à la peine de mort. Pour permettre ces condamnations rapidement, la loi du 23 août 1941 peut avoir un effet rétroactif, monstruosité juridique qui permet de juger de nouveau des personnes déjà jugées. Le 27 août, André Brechet, Emile Bastard, Abraham Trezubcki sont condamnés à mort et guillotins le 28 août. Après ces trois otages, les juges ont refusé d'autres condamnations à mort. Vichy crée le Tribunal d'État le 9 septembre, encore plus répressif. Il condamne à mort trois nouveaux otages pour répondre aux désirs des Allemands. Le député Jean Catelas, Jacques Woog et Adolphe Guyot. Tous ces otages guillotins sans avoir vu un Allemand sont communistes.

L'exécution du Feldkommandant Fritz Holz à Nantes par Gilbert Brunstein le 20 octobre se traduit par la fusillade de 48 otages en conformité avec le «code des otages» de Von Stüpnagel, publié 28 septembre. Ce «code des otages» définit avec précision le choix des otages. Ces fusillades ont lieu à Châteaubriant, Nantes et au Mont Valérien. Les 27 otages de Châteaubriant sont en grande majorité des responsables communistes et syndicalistes du camp de Choisel. Les 16 otages extraits de la prison de Nantes sont des résistants gaullistes, communistes ou sans attache partisane connue, emprisonnés pour des faits de résistance, notamment l'aide à l'évasion de prisonniers. Parmi eux, des responsables d'associations d'anciens combattants. Ces 16 otages représentent la tradition allemande de choix d'otages parmi des personnalités civiles. Les cinq otages extraits du fort de Romainville sont tous nantais et ont été jugés à Nantes. Le régime de Vichy, après avoir choisi les 27 otages du camp de Choisel, essaye d'infléchir les Allemands et de remplacer les 16 de Nantes parce que ce sont de « bons

français » par des communistes, particulièrement les trois responsables d'organisations d'anciens combattants.

L'exécution du conseiller militaire Reiners par Pierre Rebière, le 24 octobre, à Bordeaux, entraîne la fusillade de 50 otages au camp de Souge. 35 sont extraits du camp de Mérignac et 15 du fort du Hâ. Ce sont majoritairement des communistes internés, parfois depuis plusieurs mois. Les autres sont des gaullistes et des patriotes qui tentent de franchir la frontière avec l'Espagne.

Les attentats contre les troupes et installations militaires allemandes en région parisienne de novembre et décembre conduisent à l'exécution de 95 otages le 15 décembre. Ils sont fusillés au Mont Valérien (69), à Caen (13) à La Blisière près de Châteaubriant (9) et à Fontevraud (4). Cette exécution, la plus massive du 4^e trimestre est complétée par une amende à payer par les juifs parisiens et la déportation de 1 000 juifs et 500 communistes « à l'Est ». L'introduction de la déportation dans la politique des otages est un tournant dans la répression comme l'exécution de 54 juifs en majorité communistes extraits du camp de Drancy.

Les Allemands veulent à la fois informer les Français pour les dissuader d'entrer en Résistance et éviter que les otages soient honorés comme des martyrs. Toutes les fusillades sont annoncées par des avis. Les guillotins et les fusillés de Nantes sont mentionnés par leurs identités dans la presse alors que ceux du 15 décembre ne le sont pas. Les lieux d'inhumations et les identités des victimes sont cachées. Par exemple, les fusillés de Souge sont tous enterrés sur place, ceux du 15 décembre au Mont Valérien sont disséminés dans des cimetières proches de la citadelle dans des tombes anonymes.

LES RÉACTIONS

Les réactions à ces fusillades d'otages sont nombreuses, surtout après les fusillades d'octobre.

La population est traumatisée par ces exécutions et, contrairement aux espoirs allemands, les engagements dans la Résistance se multiplient. Par exemple, à Caen alors que les exécutions ne sont pas rendues publiques et des tombes anonymes sont espacées les unes des autres dans deux cimetières, la population est venue les fleurir.

Le général de Gaulle, le 25 octobre, désapprouve les exécutions, mais rajoute que les Allemands exécutés n'avaient pas à être là. Il demande une grève symbolique le 31 octobre et décerne à la ville de Nantes le titre de Compagnon de la Libération le 11 novembre. La condamnation des exécutions par de Gaulle explique que les Allemands choisissent peu d'otages « gaullistes », alors que la répression et les fusillades des membres des réseaux sont impitoyables.

Le parti communiste, dont la grande majorité des otages est issu, multiplie les informations dans sa presse clandestine, diffuse les dernières lettres dans

l'entourage des fusillés. Les 27 otages de Châteaubriant, responsables communistes et syndicaux, Guy Mocquet, les députés Jean Catelas, Charles Michels, Gabriel Péri, le secrétaire général de *L'Humanité*, Lucien Sampaix, tous fusillés en 1941 restent des symboles de la Résistance communiste. Enfin, Aragon écrit à la demande de Jacques Duclos Le « témoin des martyrs » sur les exécutions de Châteaubriant et complète ce récit par des lettres des fusillés de Caen. Ce récit, parvenu à Londres début 1942, est lu par de nombreuses radios et diffusé.

Winston Churchill et Franklin Roosevelt font des déclarations fin octobre qui sont larguées sur la France entre le 30 octobre et le 4 novembre 1941. Il faut souligner que la déclaration de Roosevelt est faite avant l'entrée en guerre des États-Unis, en décembre.

Les Allemands et le régime de Vichy réagissent aussi : Otto Von Stülpnagel, commandant des troupes de la Wehrmacht pour la France, en faisant le bilan des fusillades d'otages de 1941, souligne qu'elles n'atteignent pas leurs buts de décourager l'engagement dans la Résistance. Il propose de prendre la responsabilité de la répression et de l'adoucir même s'il admet pouvoir recourir à des fusillades de masse. Devant le refus du Maréchal Keitel et de Hitler, il démissionne de son poste début 1942. La répression est transférée de l'armée à la police qui refera le même constat fin 1942 après de nouvelles fusillades de masse à l'été 1942. Elles cessent jusqu'à octobre 1943.

Pétain, après avoir fait guillotiner 6 otages en août et septembre 1941 et collaboré avec les nazis pour les

exécutions d'octobre, décide le 25 octobre de ne plus mêler le régime de Vichy aux repréailles allemandes. Fin octobre, ébranlé par le choix des anciens combattants à Nantes, il a eu la velléité sans suite de se constituer prisonnier sur la ligne de démarcation à Montluçon. Au-delà de ces protestations platoniques, il est peu intervenu lorsque les Allemands ont puisé dans les prisons les condamnés des Sections spéciales et les résistants qui leur ont été livrés par sa police.

À ces otages guillotins et des fusillades de masse, il faut ajouter les otages de la zone Nord rattachée à Bruxelles et les otages fusillés après d'autres attentats. Par exemple, dans la région parisienne : le 8 septembre, trois otages pour l'attentat contre le sergent Hoffman, le 18 septembre, 10 otages pour l'attentat contre le marin Denecke et le Trésorier général Knop, le 20 septembre 14 otages après l'attentat contre le capitaine Scheben. A Lille, 25 otages ont été exécutés le 15 et le 28 septembre après l'attentat contre un train.

C'est près de 250 otages qui ont été fusillés en 1941, en cinq mois, plus du quart de otages exécutés de 1941 à 1944. Les statistiques des archives de Vichy recensent 154 communistes non juifs, 56 juifs dont une majorité de communistes, 17 gaullistes, quatre reconnus coupables de violence contre les soldats, cinq pour détention illégale d'armes. La « politique des otages » est un échec, constaté à deux reprises d'abord par la Wehrmacht en fin 1941, puis par la police à l'été 1942. .

Jean DARRACQ



LA CLASSE DÉFENSE SÉCURITÉ GLOBALE DU COLLÈGE JEANNE D'ARC DU KREMLIN-BICÊTRE

Parmi les partenariats possibles dans l'organisation du passage de mémoire, il faut rechercher la participation des jeunes. C'est ainsi que M. Rakoto, directeur de l'Onac-Vg de Paris nous a mis en contact avec le collège Jeanne d'Arc du Kremlin-Bicêtre qui est proche du cimetière parisien d'Ivry. Depuis plusieurs années, nous travaillons ensemble à nos commémorations d'octobre (*voir compte rendu de la cérémonie dans ce numéro*). Nous travaillons également avec la classe DSG du collège Victor Hugo de Cachan dans le cadre du Concours National de la Résistance et la Déportation. M. Jobart nous présente ci-dessous ces classes SDSG à partir de son expérience.

Créées en 2005 dans l'académie de Nice, les Classes Défense Sécurité Globale ou CDSG n'ont cessé de se développer. Institutionnalisées et intégrées officiellement dans le Protocole interministériel de 2016, le dispositif comprend aujourd'hui près de 370 classes et concerne plus de 9 250 élèves, dont environ 20% en éducation prioritaire. Plus de 200 unités militaires, directions et services (gendarmerie et Délégations Militaires départementales comprises) parrainent une classe. Sur le principe, une classe défense et sécurité globale est un dispositif souple, qui peut s'adresser à une classe constituée, s'adosser à une option «sécurité-défense», s'inscrire dans des projets pédagogiques spécifiques ou dans l'enseignement de défense. L'unité à la base du parrainage peut être une unité militaire (régiment de l'armée de terre, base aérienne ou navale, bâtiment de guerre...), une unité de gendarmerie, ou un acteur de la sécurité (police, pompiers, sécurité civile...). L'unité marraine de notre CDSG est le Groupement de la Légion Etrangère (GRLE) du Fort de Nogent. Il existe aussi des «classes Sécurité civile» dont les attendus sont similaires mais qui fonctionnent en partenariat avec des unités sous contrôle du ministère de l'Intérieur. Il n'est pas nécessaire que l'unité marraine soit colocalisée avec l'établissement ou la classe, mais il importe de maintenir des liens forts par la visite au moins une fois dans l'année de l'unité, et une participation à des cérémonies patriotiques (8 Mai, 18 Juin, 11 Novembre). Ce dispositif pédagogique est l'un des objectifs majeurs de la politique jeunesse du Ministère des Armées et sera développé et amplifié pour ces prochaines années.

Les chefs d'établissements et les équipes pédagogiques témoignent d'un impact très positif du dispositif sur les élèves et la classe. Les CDSG apportent, en effet, un cadre structurant et stimulant qui a des effets sur la motivation, le comportement et l'appétence scolaire des élèves. S'appuyant sur un enseignement concret, elles donnent du sens aux apprentissages tout en valorisant l'implication des élèves. Les principales caractéristiques des CDSG sont la souplesse, le faible coût matériel et l'efficacité. La classe prend des formes différentes selon les besoins et les objectifs de l'établissement et selon les contraintes et les ressources de l'unité. Les ressources sont avant tout humaines ; les dépenses sont généralement liées au transport pour aller dans l'unité. Les CDSG contribuent fortement à renforcer le lien armées – jeunesse et ont un impact sur la motivation des élèves et sur leur rapport aux apprentissages. Les CDSG sont une déclinaison concrète du «parcours de citoyenneté» et une traduction de la façon dont l'enseignement de défense peut se faire au

collège et au lycée. En s'appuyant sur les programmes – et notamment ceux d'Histoire, Géographie et d'Education Morale et Civique, les CDSG sont un outil supplémentaire qui concourt à la formation de la personne et du citoyen, en soulignant le sens de l'engagement dans la durée et en préparant son orientation future. Le dispositif CDSG s'inscrit plus globalement sur notre collège dans les Parcours Cohésion Citoyenneté et Esprit de Défense et permet aux élèves de valider un parcours citoyenneté pour le Livret de Suivi Unique de l'élève (LSU).

La CDSG mise en place en septembre 2018 au collège Jeanne d'Arc du Kremlin-Bicêtre a été une réelle chance et une opportunité offerte à nos élèves de vivre des temps forts de cohésion et de découverte autour de temps de rencontre, d'un projet de classe et d'activités originales menées aux côtés des légionnaires du Fort de Nogent-sur-Marne. À travers les échanges et les rencontres effectuées avec les soldats et les légionnaires en particulier, les jeunes ont pu découvrir différents aspects de la mission des militaires, acteurs de terrains, de comprendre la défense et ses enjeux, mais aussi leur histoire et leurs traditions. La CDSG a permis de faire découvrir à nos élèves que la première mission d'un militaire est de maintenir et de défendre la paix, et non de faire la guerre pour la guerre, et qu'au quotidien, nos jeunes doivent accepter à travers une démarche citoyenne d'être, aux côtés des soldats, des messagers et des ambassadeurs de paix. Elle a permis de donner corps aux enseignements qui leur sont dispensés dans le cadre de leur parcours de citoyenneté et de l'enseignement à la défense, de leur donner des repères tangibles, de mettre des visages sur des hommes et des femmes. La diversité des origines des hommes de la Légion qui est une de ses spécificités, sa force et sa richesse, a fait écho à un des piliers du projet éducatif de notre établissement et aux valeurs de la République, celui d'accueillir et de vivre dans la diversité, montrant par là même que la diversité vécue autour d'un même idéal est une force et une richesse incomparable, un fondement de notre nation et de notre République, une pierre posée dans l'édifice de la Paix. À travers le temps fort qu'a été le parcours mémoire effectué au côté des légionnaires sur les champs de bataille de la Somme ou des lieux de mémoire, nos jeunes ont pu découvrir aux côtés des soldats d'aujourd'hui, l'histoire de la défense de notre pays et aller à la rencontre des soldats d'hier dont ils se savent conjointement détenteurs de la mémoire.

Cette expérience de la CDSG menée avec les légionnaires du Fort de Nogent a permis, à travers son rayonnement au sein de l'établissement, de mettre la mise en place d'un projet pilote, celui de la Journée Défense Sécurité et Citoyenneté en collège. Ce projet permet à tous les collégiens de notre établissement, aux membres de la communauté éducative qui s'y sont associés et aux militaires du dispositif Sentinelle qui les ont accompagnés de partager un temps fort autour de ces rencontres.

Monsieur Pascal JOBART

*Relais Défense en établissement du Collège Jeanne d'Arc
Pilote de la Classe Défense Sécurité Globale et des Parcours
Cohésion Citoyenneté Civisme Défense et Mémoire
LCL(RC) – Réserviste Local à la Jeunesse et à la Citoyenneté.*